

Fontaines info'

Bulletin de la vie communale

JUIN 2018

Une commune actrice de la dynamique du Grand Chalon

Le mot du Maire

En avril 2014, une majorité de suffrages s'est portée sur la liste « Bien vivre à Fontaines », élisant 15 conseillers municipaux de cette liste, formant majorité.

Il est normal dans le cadre d'une démocratie locale que ces 15 conseillers se réunissent régulièrement pour réfléchir et débattre sur les thèmes qui vont être évoqués en conseil municipal, et c'est ce qu'ils font.

Les élus des deux minorités peuvent manifester leur adhésion ou leur opposition à ces choix, ou s'abstenir, mais il est normal que ce soit la décision de la majorité qui prévale.

Cela fait partie des règles de la démocratie.

Par contre, un projet de délibération étant exposé, un débat s'instaure si nécessaire, sur l'objet de l'ordre du jour et il est ensuite procédé au vote.

L'orientation du vote est l'expression d'une majorité et doit être entérinée en tant que tel.

Le Maire, Jean-Claude GRESS

Le budget 2018

Des ajustements seront toujours nécessaires au cours de l'année en fonction de l'avancement d'un nombre important de chantiers et de la rentrée de subventions.

Le budget voté en avril 2018 a fait apparaître :

- en fonctionnement : Montant total de 1 720 527€ permettant un virement à la section investissement de 507 355€.

- en investissement : montant total de 2 901 339€ permettant entre autres de finaliser les chantiers de la Mairie et des déplacements piétons sécurisés, et de commencer la rénovation des vestiaires du foot, des WC publics, de l'école élémentaire, la création d'une salle du patrimoine et la construction d'un restaurant scolaire.

L'école élémentaire et le restaurant scolaire sont des chantiers devant s'étaler sur 2019.

En préparation de 2019, des missions de maîtrise d'œuvre vont être confiées pour les pistes cyclables du chemin du Gué Bouhard, l'étang d'agrément du Moulin, l'extension du bassin d'orage de la RD981 et le projet de halle festive dans le Parc Saint Suzanne.

Agenda 21

Le travail de l'agenda 21 est quasiment terminé. Ces projets pour Fontaines seront présentés en septembre au cours d'une réunion publique.

Ce travail de réflexion servira de feuille de route dans les 15 années à venir pour améliorer la qualité de vie à Fontaines.

MAIRIE / AGENCE POSTALE COMMUNALE

LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI

8H45-12H / 14H - 17H15

SAMEDI : 8H45 - 11H45

15 GRANDE RUE - 71150 FONTAINES / ACCUEIL.MAIRIE@FONTAINESENBOURGOGNE.FR

TEL : 03 85 45 87 50 - FAX : 03 85 45 87 51

TRAVAUX DIVERS

Les travaux en cours

Nous entrons dans une phase de finalisation pour certains, de concrétisation pour d'autres, de projets élaborés parce qu'ils répondaient à une nécessité.

Pour la Mairie, l'état de sa toiture se dégradait et elle était énergivore.

Pour le restaurant scolaire, nous constatons une demande de 84 élèves chaque midi, et les moyens offerts par les Charmilles devenaient franchement inadaptés.

Pour l'école élémentaire, elle est énergivore et la qualité de l'air médiocre.



Nous restons confrontés à des actes d'incivilités :

un exemple au pont Chochot ▲

Labyrinthe de Madeleine GOUFFIER

Elle avait pris l'initiative de faire réaliser dans le jardin de la Cure, un magnifique labyrinthe de buis. Il nous tient à coeur de le reconstruire à l'identique avec des essences différentes. Nous sommes en recherche d'idées sur le type d'essence et en recherche de volontaires pour nous aider à arracher et replanter.

Travaux du restaurant scolaire

Les travaux ont démarré par la création de la plate-forme devant accueillir l'édifice. Pour ceux qui empruntent la rue du Parc Chamilly, nous vous recommandons la plus grande prudence pendant les travaux en raison de la présence des véhicules et engins de chantier.

Main courante du terrain de football

Elle était à bout de souffle et elle a été complètement renouvelée.

PERSONNEL COMMUNAL DE VOIRIE

Le personnel communal de voirie a une charge exceptionnelle de travail dans la mesure où les agents contribuent à la réalisation à moindre coût de chantiers importants concernant la sécurisation des écoles, la rénovation des WC publics, l'intégration des services dans les nouveaux locaux de la Mairie.

Cela explique pourquoi les séquences de tonte des paquiers et accotements sont espacées, ce qui toutefois contribue à la qualité de la biodiversité.



Démolition des anciens WC publics par les cantonniers ▶

◀ Rénovation des anciens WC publics



FLEURISSEMENT



Nos bénévoles du comité de fleurissement ont repris leurs travaux importants pour l'embellissement de notre village avec créations de parterres joliment fleuris.

Il faut chaleureusement les remercier. Il devient de plus en plus rare de voir des personnes consacrer bénévolement du temps pour la collectivité et non pas pour leur seul intérêt.

Ces moments leur permettent des échanges cordiaux entre amis, ce qui leur est précieux.

EXPOSITION PETERS MEYERS

Un certain nombre de sites remarquables de Fontaines ont été agrémentés par l'exposition d'œuvres de Peter MEYERS.

Un vernissage sera organisé fin juin. Peter MEYERS est un sculpteur belge qui travaille le métal et prête ses œuvres aux collectivités pour qu'elles les exposent, ce qui sera fait jusqu'en novembre.



Sécurisation des déplacements des piétons

Dans un monde dans lequel le nombre de voitures en circulation est de plus en plus important, il est nécessaire de mener une réflexion sur la nécessaire sécurisation des déplacements des piétons et plus particulièrement les plus fragiles, les aînés et les enfants.

Cette réflexion avait déjà été commencée par l'équipe de Mauricette CHATILLON, sous la forme d'un PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics), document approuvé par le Préfet.

Nous nous sommes inscrits dans la continuité de cette démarche.

En septembre, seront finalisées les actions destinées à ralentir la vitesse des véhicules.

A la fin de ces travaux, le stationnement sur les trottoirs sera verbalisé.

Les écoles

Les services de l'inspection académique confirme le maintien de la 3ème classe de l'école maternelle, en revanche elle maintient la suppression de la classe élémentaire. La fermeture d'une classe à l'école élémentaire a évidemment comme conséquence de conduire à des classes double niveau. Pas de panique, il y en a eu par le passé et les enfants n'ont pas été affectés. Le mauvais réflexe serait de les envoyer ailleurs qu'à Fontaines.

De plus, la collectivité fait de gros efforts financiers pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Il serait malvenu pour la mairie et les enseignants que les parents prennent la décision d'envoyer leurs enfants dans une autre école.

Nous demandons donc aux parents de bien réfléchir à cette démarche qui sera lourde de conséquences et qui mettra en péril le maintien des classes.

La bibliothèque et la micro crèche

La commune avait l'opportunité d'offrir aux Fontenois la possibilité de création d'une micro crèche. Idéalement, le lieu était celui de l'actuel bibliothèque, place Pourprix. Le conseil municipal a donc décidé de déplacer la bibliothèque dans deux salles de l'Espace jeunes (celle de l'école de musique et la salle de réunion centrale). La bibliothèque bénéficierait en plus des toilettes et de la cuisine.

Ce déplacement et la création d'une salle du Patrimoine, permet alors l'aménagement d'une maison des Citoyens incluant l'actuelle salle du SIVU.

Le déménagement de la bibliothèque aura lieu les 28 et 29 juin.

La micro crèche devrait ouvrir ses portes en septembre.

Des paligloos à Fontaines ?

Par délibération en date du 26 février 2018, le conseil municipal a décidé de mettre à disposition un terrain derrière la salle St Hilaire à l'association l'ASTI, afin d'y implanter dans un premier temps une maison destinée à l'accueil d'une famille de migrants.

L'association, outre la gestion de la construction des maisons a pour rôle d'intégrer les familles à des personnes de Fontaines, membres ou pas de l'ASTI, collaborant à cette insertion.

La maison, compte tenu de l'encadrement imposé par l'AVAP, sera nécessairement de type traditionnel, ce qui n'empêche pas une réflexion sur les matériaux permettant une construction à moindre coût en visant une bonne habitabilité.

Animations festives

Sont proposées plusieurs manifestations :

EN JUIN :

* 70 ans de l'ASF (Association sportive Fontenoise) le weekend du 23 et 24, salle Saint Hilaire.

* vernissage exposition Peter MEYERS le mercredi 27 juin à 19h00.

EN SEPTEMBRE :

* Inauguration de la mairie le samedi 8 septembre à 11h00.

* Agenda 21 : présentation publique aux habitants et partenaires, le vendredi 7 septembre à 19h00.

Jumelage avec une commune anglophone

Une réunion est organisée le mardi 26 juin à 19h, salle de l'espace jeunes.

Il est rappelé que le jumelage se ferait en commun avec Farges et Rully. Toutes les personnes intéressées sont chaleureusement invitées au démarrage de cette nouvelle aventure.

Le GREF et la période gallo-romaine à Fontaines

Après la conférence de 2016 sur la préhistoire à Fontaines qui fait remonter l'histoire de notre village à plus de 60 000 ans, le 15 septembre à 20h00, le Groupe de Recherches et d'Études Fontenoise, (GREF) organise une conférence publique sur la période gallo-romaine :

- « Archéologie gallo-romaine à Fontaines » (Michel.BONNOT).

- « Epona, déesse protectrice des chevaux » (Jean-François GERVAIS).

PLUi - AVAP

Après l'enquête publique, le retour du travail des commissaires enquêteurs est attendu pour fin juin pour le PLUi.

Concernant l'AVAP, l'enquête publique devrait avoir lieu en septembre ou octobre.

CCAS

Le 12 septembre est projeté une visite de la faïencerie de Digoin suivie d'un repas croisière.